

# Concours Salon maternité paternité enfants

---

## Informations sur le prix à gagner

Le prix est composé d'articles de nos partenaires et des produits conçus par la Fondation Olo. Le lot inclut les articles suivants :

- Un lot de produits de la marque Lolo, élaborés à base d'huile d'olive de La belle excuse composé de :
  - Lotion hydratante pour bébé 250 ml
  - Savon délicat corps et cheveux pour bébé 250 ml
  - Ecran solaire pour bébé sans effet blanc 150 gr
  - Bruine d'oreiller pour bébé 15 ml
- Une carte-cadeau des restaurants Ben & Florentine au montant de 50 \$
- Un livre de recettes *Manger en famille – Cuisiner simplement pour les petits et les grands*
- Un bandana de la Fondation Olo
- Un Cadolo\*, le cadeau de naissance de la Fondation Olo, qui inclut :
  - Deux livres pour bébés mettant en vedette Pikolo, notre mascotte :
    - Découvre les aliments avec moi!, car bien s'alimenter, ça s'apprend tôt
    - Bienvenue à table!, pour voir comment manger en famille permet chaque jour de partager de beaux moments
  - Le livre de recettes En cuisine avec bébé!, créé par la Fondation Olo pour concocter des repas sains et découvrir comment faire participer bébé à leur préparation
  - Le guide d'introduction aux aliments, Bébé et la découverte des aliments, créé par les nutritionnistes de la Fondation Olo pour inculquer de saines habitudes alimentaires dès les premières bouchées
  - La peluche Pikolo, pour réconforter bébé
  - Un bavoir imperméable pour votre poupon afin d'éviter que manger rime avec tacher
  - Une boîte joliment illustrée et réutilisable!
  - \*Pour concevoir ce cadeau, la Fondation Olo a fait équipe avec des entreprises québécoises. Merci donc à Raplapla, à Béké-Bobo ainsi qu'à l'illustrateur Julien Castanié!

## Modalités de participation

Pour participer à ce concours, aucun achat n'est requis.

- Pour participer, il suffit :
  - D'être présent au SMPE le 10 ou le 11 mai 2025;
  - De scanner le code QR ou d'utiliser l'iPad situé au kiosque de la Fondation Olo pour compléter le formulaire d'inscription;
  - De compléter le formulaire d'inscription au :  
[https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=4\\_zCfQabokuKEvQREg\\_B224BBFdWBi5CvCY\\_uOarStXIUNzBBU1FNSFBMMkRGNOfEUjJSjZONVozRy4u](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=4_zCfQabokuKEvQREg_B224BBFdWBi5CvCY_uOarStXIUNzBBU1FNSFBMMkRGNOfEUjJSjZONVozRy4u)  
En remplissant le formulaire, le participant sera automatiquement inscrit au concours.
- Limite d'une participation par personne et par adresse courriel. Une seule inscription est requise pour être admissible au tirage. En soumettant votre participation, vous reconnaissez avoir lu les présents règlements officiels du concours et acceptez de vous y conformer.
- Pour être valide, le formulaire d'inscription devra être transmis avant minuit le dimanche 11 mai 2025.
- En vous inscrivant au concours, vous acceptez de recevoir du contenu informatif et éducatif sur la nutrition périnatale ainsi que le contenu concernant les différentes activités de collecte de fonds de la Fondation Olo via notre infolettre mensuelle. Vous pouvez vous désabonner en tout temps.

- Le gagnant sera contacté par courriel. Si aucune réponse n'est reçue après 10 jours, la personne abandonne son prix et un autre gagnant sera tiré au hasard.
- Les coordonnées du gagnant ne seront pas communiquées ni partagées à qui que ce soit.

### **Conditions d'admissibilité**

- Le concours est réservé aux résidents canadiens ayant leur résidence dans la province du Québec. Les participants doivent remplir le formulaire et être âgés de 18 ans et plus en date de la soumission du formulaire.
- La Fondation Olo se réserve le droit, en tout temps, de demander une preuve d'admissibilité à ce concours. Toute personne participante qui omet de soumettre une telle preuve est susceptible d'être disqualifiée. La Fondation Olo se réserve le droit, à sa seule discrétion, de rendre une personne participante inadmissible au concours dans l'éventualité où cette personne aurait fourni, à toute période, des renseignements personnels ou tout autre renseignement non véridique, incomplet, inexact ou trompeur.
- Les employés de la Fondation Olo et leur famille immédiate ne sont pas éligibles au concours. La définition de la famille immédiate peut différer, mais voici celle que la Fondation Olo suivra dans le cadre de ce concours : la famille immédiate inclut le conjoint ou la conjointe, les enfants, le père, la mère, les frères et les sœurs de l'employé.
- Un tirage au sort sera effectué lundi le 12 mai afin de trouver un gagnant. Le prix a une valeur de 270 \$.

### **Conditions générales**

- Le prix devra être accepté comme tel et ne pourra être ni échangé ni remboursé. Aucune substitution ne sera accordée.
- Les organisateurs du concours déclinent toute responsabilité pour les pertes, dommages ou préjudice corporel de toute sorte, y compris sans toutefois s'y limiter :
  - L'incapacité de toute personne de participer au concours pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, des erreurs d'adresse postale ou de messagerie électronique, des défaillances informatiques ou téléphoniques, ou tout autre problème de fonctionnement des systèmes informatiques en ligne;
  - La perte, le bris ou le mauvais acheminement des prix lors de la livraison;
  - La perte, les dommages, les défauts ou l'incapacité d'utiliser le prix une fois qu'il a été décerné au gagnant pour quelque raison que ce soit.
- Toute fausse déclaration de la part d'un participant entraîne automatiquement sa disqualification du concours.
- S'il est déterminé que des personnes altèrent ou utilisent à mauvais escient tout aspect du concours, notamment, mais sans s'y limiter, en contrevenant à son règlement, en tentant de participer au concours plus que le nombre maximum de fois permis, en agissant de manière à nuire au déroulement normal du concours, ces personnes seront disqualifiées. Toute personne qui participe ou tente de participer au concours en utilisant des méthodes de duplication robotisées, automatiques, macro, ou programmées, de tiers ou toute autre méthode semblable, verra ses tentatives annulées et cette personne sera disqualifiée à la seule et entière discrétion de la Fondation Olo.
- Une photo de vous avec le prix pourrait vous être demandée et pourrait être utilisée pour des publications sur les réseaux sociaux de la Fondation Olo et/ou de ses partenaires. Un formulaire de consentement vous sera acheminé par courriel, le cas échéant.
- La Fondation Olo se réserve le droit d'annuler ou de suspendre le concours à sa seule discrétion, pour quelque raison que ce soit, y compris sans toutefois s'y limiter si un virus, un bogue ou un autre facteur échappant à son contrôle contrevient à la sécurité ou à la bonne administration du concours. Toute tentative de causer intentionnellement des dommages et/ou de nuire au déroulement légitime de ce concours constitue une violation des lois criminelles et civiles. Le cas échéant, la Fondation Olo se réserve le droit de chercher réparation par tout moyen légal à sa disposition, dont un recours en dommages-intérêts y compris des poursuites criminelles.

- En participant à ce concours, les personnes participantes acceptent de donner à la Fondation Olo le droit d'utiliser leurs nom, adresse postale, courriel et numéro de téléphone (les "renseignements personnels") afin d'administrer le concours, ce qui inclut la communication avec la personne gagnante et l'annonce de celle-ci.
- En cas de litige quant à l'identité d'un participant, le titulaire autorisé du compte de courriel au moment où la participation a été soumise sera réputé être le participant. La personne ayant reçu l'adresse électronique pour le domaine associé à l'adresse électronique présentée est considérée comme étant le titulaire autorisé du compte. Un participant tiré au sort pourrait avoir à fournir la preuve qu'il est le titulaire autorisé du compte de courriel associé à la participation. Toutes les participations doivent être soumises à partir d'un compte de courriel valide.
- En participant au concours, le gagnant dégage les organisateurs du concours, leurs sociétés affiliées, leurs agences de publicité et de promotion, leurs employés et les commanditaires de toutes responsabilités quant aux dommages de quelque nature que ce soit qui pourrait découler de l'acceptation ou de l'utilisation de leur prix. Les participants acceptent de se conformer au présent règlement et aux décisions prises par la Fondation Olo.
- En soumettant leur formulaire de participation, en cas de différend, les participants acceptent de se soumettre à la compétence exclusive des tribunaux du Québec.

Si vous avez des questions, veuillez-vous adresser à :

Fondation Olo

550 rue Sherbrooke O, Tour Est, Bureau 230

Montréal, QC H3A 1B9

Courriel : [don@fondationolo.ca](mailto:don@fondationolo.ca)

Téléphone : 514 849-3656